



*Organisation  
de la sécurité civile  
du Québec*

# **RAPPORT D'ÉVÉNEMENT** **Inondations printanières** **Montérégie 2011**

---

Dernière mise à jour : 2013-07-15  
Direction de la prévention et de la planification  
Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie  
Ministère de la Sécurité publique

Québec 

**Recherche et rédaction**

Service de la planification

Direction de la prévention et de la planification

Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie

Ministère de la Sécurité publique

2525, boulevard Laurier, 6<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1V 2L2

Téléphone : 418 646-6777, poste 40068

Dépôt légal - 2013

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-69116-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2013

## Table des matières

MESSAGE DU COORDONNATEUR GOUVERNEMENTAL DE LA SÉCURITÉ CIVILE .....	4
RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS .....	5
Chronologie des événements .....	5
En chiffres .....	6
MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC .....	7
Chronologie des mesures régionales .....	7
En chiffres .....	8
Chronologie des mesures nationales .....	9
En chiffres .....	10
PRINCIPALES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DU CANADA ET D'ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX .....	11
Gouvernement du Québec .....	11
Gouvernement du Canada .....	14
Organisme non gouvernemental .....	14
CONCLUSION .....	15
ANNEXE 1 .....	16

## **MESSAGE DU COORDONNATEUR GOUVERNEMENTAL DE LA SÉCURITÉ CIVILE**

Au Québec, plusieurs inondations se manifestent chaque année et perturbent l'équilibre d'une communauté ou d'une région, mais rarement avec autant de force que les inondations survenues en Montérégie au printemps 2011. Ce sinistre s'est caractérisé par sa durée dans le temps et ses répercussions physiques, socioéconomiques et environnementales.

À l'instar de grands événements en sécurité civile ayant mobilisé d'importantes ressources, les inondations printanières en Montérégie 2011 ont fait ressortir non seulement la capacité de l'Organisation de la sécurité civile du Québec à répondre aux besoins particuliers s'imposant par l'événement en cours, mais aussi sa capacité à en tirer un enseignement en vue de bonifier les mécanismes de réponse aux sinistres que sont les missions du Plan national de sécurité civile.

Ainsi, plusieurs ministères et organismes ont activé leurs missions respectives et ont démontré la grande force de la sécurité civile qui réside dans la coordination. Le présent document se veut un mémoire collectif des principales actions et contributions des différents acteurs ayant pris part aux inondations printanières en Montérégie de 2011.

Je vous adresse mes sincères remerciements pour votre engagement en sécurité civile.

Le coordonnateur gouvernemental de la sécurité civile,

Guy Laroche

## **RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS**

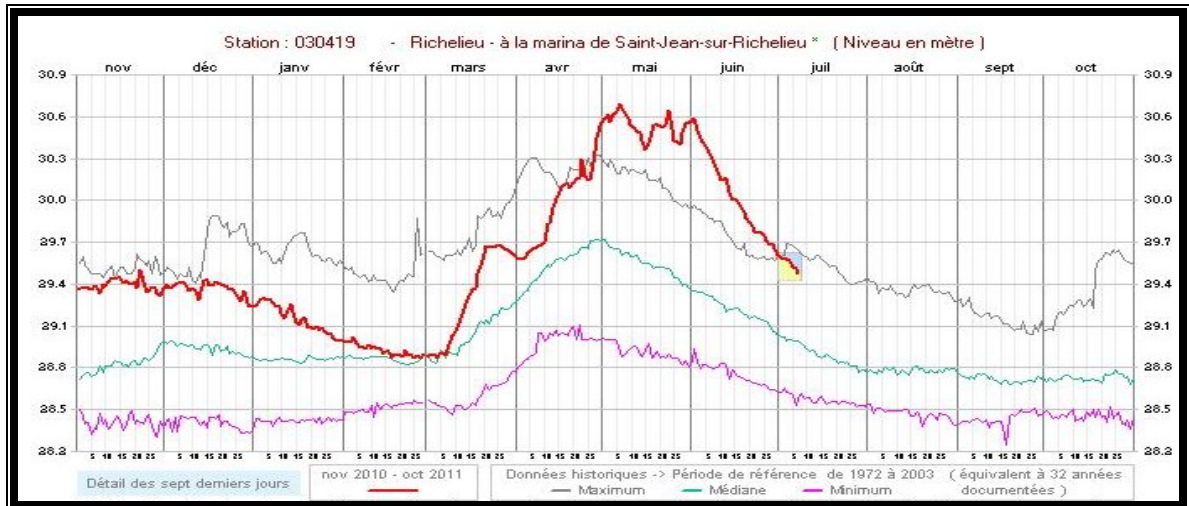
Au printemps 2011, toutes les conditions météorologiques et environnementales étaient réunies en Montérégie pour favoriser la crue des eaux dans la vallée du Richelieu et la baie Missisquoi. De la mi-avril à la fin juin 2011, la fonte de quantités importantes de neige s'étant accumulée dans les Adirondacks durant l'hiver conjuguée aux pluies constantes ayant perduré durant la seconde moitié du mois d'avril et le mois de mai ont fait s'élever les niveaux d'eau du lac Champlain et de la rivière Richelieu pour atteindre des niveaux jamais enregistrés, provoquant des inondations historiques. De plus, des vents du sud ont constamment soufflé sur le lac Champlain, poussant ses eaux vers la vallée du Richelieu et la baie Missisquoi, accroissant d'autant plus les niveaux d'eau et causant parfois, à certains endroits, de violents déferlements de vagues. Ainsi, 25 municipalités de la Vallée-du-Richelieu et plus d'une quarantaine dans toute la Montérégie ont été affectées par des inondations. Ces inondations ont endommagé 2 535 résidences principales en Montérégie.

### **Chronologie des événements**

- Le 17 avril, d'importantes précipitations sous forme de pluie sont prévues dans la vallée du Richelieu en Montérégie. Une hausse des niveaux et des débits de certains cours d'eau et des crues significatives sur la rivière Richelieu sont alors anticipées.
- Le premier épisode d'inondations survient entre les 18 et 24 avril. Dix municipalités sont touchées : Saint-Armand, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Venise-en-Québec, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Henryville, Lacolle, Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Jean-sur-Richelieu.
- Du 24 au 28 avril, l'eau se retire graduellement dans plusieurs municipalités, mais le niveau de la rivière Richelieu demeure tout de même élevé.
- Du 29 avril au 6 mai, les débits et niveaux de la rivière Richelieu et du lac Champlain, déjà élevés, poursuivent lentement leur hausse. Plusieurs centaines de résidences sont alors isolées ou inondées dans 16 municipalités. Parmi celles-ci, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois compte environ 400 maisons inondées et celle de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix environ 200.
- Le 6 mai, les plus hauts niveaux jamais enregistrés sont mesurés aux deux stations hydrométriques situées sur le lac Champlain à Saint-Armand et dans la rivière Richelieu à Saint-Jean-sur-Richelieu. Dans les municipalités touchées par les inondations, il y a plusieurs fermetures de routes et des refoulements d'égouts. À certains endroits, des digues érigées comme mesures de protection cèdent sous la force de l'eau. Les citoyens essaient de protéger leur maison avec des sacs de sable et en pompant les infiltrations d'eau dans les soubassements. Par mesure de sécurité, des centaines de résidents sont évacués. Dans plusieurs secteurs, les services d'aqueduc et d'électricité sont interrompus.
- Ce n'est que le 11 mai que le niveau d'eau a suffisamment baissé pour permettre à plusieurs résidents de réintégrer leur domicile.

- Le 23 mai, un nouveau niveau record de la rivière Richelieu est atteint à la suite d'une succession de plusieurs systèmes dépressionnaires. Le niveau d'eau demeure stable jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.
- À partir du 2 juin, une lente descente progressive du niveau d'eau s'entame (Figure 1).

Figure 1 : Niveau de l'eau de novembre 2010 à juillet 2011 sur la rivière Richelieu (ligne rouge)



- Le 22 juin, un retour du niveau d'eau à la normale est atteint dans la rivière Richelieu.
- À l'approche de la saison hivernale, 89 familles (en date du 16 novembre 2011) n'ont toujours pas réintégré leur résidence en raison des dégâts qui y ont été causés par les inondations.

### En chiffres

- Un total de 40 municipalités ont été touché dans toute la Montérégie.
- De ce nombre, 11 municipalités de la Montérégie ont déclaré l'état d'urgence local (à une ou plusieurs reprises).
- L'événement a affecté un total de 3 927 personnes.
- Il a aussi forcé l'évacuation de 1 651 personnes.
- Au total, ce sont 2 535 résidences principales qui ont été inondées.
- Les inondations ont causé pour 82 M\$<sup>1</sup> de dommages.

<sup>1</sup> Données cumulées fournies par le MSP en date du 27 mars 2013.

## MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

### Les mesures régionales

De l'alerte aux municipalités à la démobilisation des membres du Centre régional de coordination gouvernementale (CRCG), 14 ministères et organismes (MO) ont été impliqués et présents en Montérégie :

Agence de la santé et des services sociaux (ASSS);  
Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST);  
Hydro-Québec (HQ);  
Ministère de la Sécurité publique (MSP);  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ);  
Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS);  
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT);  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF);  
Ministère des Transports (MTQ);  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);  
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE);  
Régie du bâtiment du Québec (RBQ);  
Services Québec;  
Sûreté du Québec (SQ).

Des représentants de ministères fédéraux ont été également présents au CRCG, dont Sécurité publique Canada (SPC), Environnement Canada (CIC) et les Forces canadiennes (FC).

À ces MO provinciaux et fédéraux s'ajoute la Croix-Rouge.

### Chronologie des mesures régionales

- Dès le 18 avril, la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie (DRSCSI) de la Montérégie et de l'Estrie du MSP tient des conférences téléphoniques avec les municipalités sinistrées afin d'évaluer leurs besoins. Des conseillers en sécurité civile du MSP sont affectés aux municipalités touchées et demeurent disponibles et en contact avec celles-ci en tout temps.
- Le 23 avril, le Centre régional de coordination gouvernementale (CRCG) est ouvert à Saint-Jean-sur-Richelieu.
- Du 2 mai au 23 juin, l'ORSC de la Montérégie tient des conférences téléphoniques quotidiennement. À la suite de la première conférence téléphonique du 2 mai, tous les partenaires sont invités à envoyer sur les lieux un agent de liaison au CRCG.
- Le 8 mai, deux équipes multidisciplinaires sont formées par l'ORSC de la Montérégie afin d'accompagner les dirigeants des municipalités et les citoyens dans le processus de réintégration. Chaque équipe est composée de représentants de l'ASSS de la Montérégie, d'Hydro-Québec, du MAPAQ, du MDDEP, du MSP, de la RBQ et de la

SQ. Des trousse d'information sont remises aux citoyens et aux représentants des municipalités. Ces trousse sont le résultat d'un travail de synthèse et d'intégration de l'information provenant de plusieurs partenaires de l'ORSC.

- Le 8 mai, la Croix-Rouge informe l'OSCQ qu'à partir du 9 juin, en raison de la tenue du Grand Prix de Montréal, toutes les chambres d'hôtel sont déjà réservées, ce qui entraîne des défis pour loger les sinistrés de la région et les intervenants mobilisés des MO. Les sinistrés et les intervenants ont donc été déplacés au Manège militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu pour une période de deux semaines à partir du 9 juin.
- Le 17 mai, SOS Richelieu lance une collecte de fonds pour les sinistrés de la Montérégie.
- Les 11, 12 et 18 juin se sont tenues trois journées de nettoyage, coordonnées par le regroupement SOS Richelieu, en collaboration étroite avec le MSP. L'organisation de ces trois journées a nécessité un travail important de la part de plusieurs MO tant en ce qui concerne le transport et l'accueil des bénévoles, les aires de services, la santé et la sécurité, le matériel requis, la gestion du personnel et des bénévoles ainsi que les communications. Il est à noter que plusieurs organismes et partenaires commerciaux ont apporté leur collaboration lors des journées de nettoyage dont Ambulance St-Jean, Sauvetage Canada, Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal et Scouts Canada.
- Le 23 juin, le CRCG est fermé et les partenaires sont démobilisés.

### **En chiffres**

- Un total de 45 municipalités ont participé à l'appel à la solidarité lancé par l'Union des municipalités du Québec, la Fédération québécoise des municipalités et le gouvernement du Québec.
- En tout, 11 municipalités ont reçu de l'aide en matière d'équipements ou de ressources humaines.
- Ce sont 3 145 personnes qui ont reçu des services d'hébergement et d'alimentation d'urgence.
- Entre les 3 et 25 mai, 2 566 personnes ont assisté aux séances d'information publiques tenues par le MSP.
- Entre les 9 et 16 juin, les équipes multidisciplinaires se consacrant à la réintégration ont effectué 11 rencontres avec les municipalités et 20 avec des citoyens; au cours de celles-ci, un total de 3 275 trousse d'information ont été remises.
- Entre le 6 mai et le 8 août, 3 120 citoyens ont été rencontrés dans les différents bureaux temporaires du MSP.
- Des dons de 450 000 \$ et 1,3 M\$ en produits et services sont amassés par SOS Richelieu et redistribués aux familles sinistrées en argent, en matériaux ou en rémunération de la main-d'œuvre pour la construction ou les rénovations.
- Ce sont 288 jours-personnes de temps qui ont été consacrés par les bénévoles de SOS Richelieu.
- Près de 7 000 interventions psychosociales ont eu lieu.
- Trois centres de santé et de services sociaux (CSSS) ont été impliqués, soit ceux de Richelieu-Yamaska, de La Pommeraie et du Haut-Richelieu-Rouville.



- Au 8 avril 2013, le MSP a reçu 3 946 réclamations pour un total versé de 74,5 M\$. De ce montant, 57 M\$ ont été versés aux citoyens pour la réalisation des travaux.

### **Les mesures nationales**

Puisque l'ampleur de la situation l'exigeait, l'OSCQ a été mobilisée du 2 mai au 17 juin 2011.

Quatre équipes spéciales ont été rapidement mises en place dans le but de répondre à des enjeux spécifiques à l'événement. Ces équipes ont poursuivi leurs travaux bien au-delà de la période active d'intervention (voir annexe 1 pour le mandat de chaque équipe).

### **Chronologie des mesures nationales**

- Le 27 avril, le ministère de la Sécurité publique met en œuvre le Programme général d'aide financière lors de sinistres.
- Le 2 mai, la première conférence téléphonique de l'OSCQ est tenue.
- Le 3 mai, le ministre de la Sécurité publique, M. Robert Dutil, la ministre du Tourisme et responsable de la région de la Montérégie, M<sup>me</sup> Nicole Ménard, ainsi que le député de Huntingdon, M. Stéphane Billette, annoncent qu'une demande a été transmise au ministre fédéral de Sécurité publique, M. Vic Toews, afin de pouvoir recourir aux Forces canadiennes (FC).
- Le 4 mai, des agents de liaison des FC sont déployés au CRCG. Les FC soutiennent la sécurité civile en contrôlant l'accès aux zones inondées et aident les citoyens à protéger leur résidence avec des sacs de sable. Dans certaines municipalités, les services incendie, soutenus par la SQ et les FC, mettent en place une opération pour aider les sinistrés à récupérer des effets personnels dans leur résidence.
- Du 5 mai au 9 juin, la Garde côtière canadienne (GCC) interdit la navigation sur la rivière Richelieu, entre le lac Champlain et Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi que dans la baie Missisquoi et ses affluents.
- Le 8 mai, la Croix-Rouge lance une collecte de fonds au profit des sinistrés des inondations de la Montérégie.
- Le 11 mai, un programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 10 avril au 6 mai 2011 dans les municipalités du Québec est mis en place et bonifie l'aide aux sinistrés.
- Le 17 mai, les FC annoncent le retrait progressif de leurs troupes de la Montérégie et qu'elles ne participeront pas à la phase de nettoyage.
- Le 24 mai, les FC redéployent dans diverses localités de la région 250 militaires supplémentaires à la suite de l'atteinte du niveau d'eau record le 23 mai, portant leur nombre à 500.

- Le 28 mai, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, annonce la création de trois équipes spéciales dont les mandats sont de soutenir les municipalités sinistrées et les citoyens pour l'hébergement temporaire des sinistrés lors du rétablissement, le réaménagement du territoire et la reconstruction.
- Le 14 juin, la mise en place d'une quatrième équipe spéciale d'intervention économique est annoncée par le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Clément Gignac.
- Le 17 juin, l'OSCQ est démobilisée.
- Le 22 juin, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, accompagné du ministre de la Sécurité publique, M. Robert Dutil, et du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, annonce de nouvelles mesures d'aménagement du territoire et d'autres bonifications au programme d'aide financière spécifique.
- Le 17 août, un projet de décret portant sur la création d'une zone d'intervention spéciale (ZIS) sur le territoire des municipalités régionales de comté (MRC) de La Vallée-du-Richelieu, du Haut-Richelieu, de Brome-Missisquoi et de Rouville est adopté. Cette zone est créée dans le but de permettre une intervention là où l'urgence ou la gravité de la situation le justifie, de l'avis du gouvernement, afin de résoudre un problème d'aménagement ou d'environnement. La ZIS comprend notamment une description du périmètre d'application ainsi que la réglementation d'aménagement et d'urbanisme applicable à l'intérieur de celle-ci.
- Le 27 septembre, le ministre de la Sécurité publique, M. Robert Dutil, la ministre du Tourisme et responsable de la région de la Montérégie, M<sup>me</sup> Nicole Ménard, ainsi que le député de Huntingdon, M. Stéphane Billette, annoncent la création d'une équipe d'accompagnateurs afin de faciliter et finaliser les derniers dossiers plus complexes avec les sinistrés éprouvant des difficultés majeures.

### **En chiffres**

- Entre le 2 mai et le 17 juin 2011, 17 conférences téléphoniques de l'OSCQ ont été tenues.
- Le Centre des opérations gouvernementales (COG) a produit près de 200 rapports d'événements sur les inondations en Montérégie.
- Les demandes médias s'établissent à 667 et les points de presse, coordonnés par Services Québec, s'élèvent à 64.
- Pour la période du 9 mai au 26 juin, les visites sur le site Web d'Urgence Québec s'établissent à 546.
- En date du 14 janvier 2013, 250 rencontres ont été organisées par l'équipe d'accompagnateurs en aide financière du MSP avec des citoyens et quelques entreprises en collaboration avec la Croix-Rouge.
- Sur la feuille de route des 591 bénévoles de la Croix-Rouge canadienne - Division du Québec qui ont participé à l'opération, 16 185 heures ont été comptabilisées.
- La Croix-Rouge a recueilli 2 M\$ par une collecte de fonds au profit des sinistrés de la Montérégie.

- En date du 8 avril 2013, 74,8 M\$ ont été versés en aide financière en Montérégie, principalement par le MSP, le MAPAQ et la Financière agricole.

## **PRINCIPALES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DU CANADA ET D'ORGANISMES NON GOUVERNEMENTAUX**

### **Gouvernement du Québec :**

#### **Centre des services partagés du Québec (mission Télécommunications) :**

- Vérification de la couverture du Réseau national intégré de radiocommunication (RENIR) afin de le mettre en place au CRCG;
- Évaluation des besoins des municipalités afin de leur prêter de l'équipement lors des journées de nettoyage;
- Participation aux activités du Comité régional des télécommunications d'urgence (CRTU) d'Industrie Canada.

#### **Hydro-Québec (mission Électricité) :**

- Interruptions électriques à la demande des services incendie des municipalités et suivi sur l'exploitation de son réseau afin de maximiser le service;
- Déploiement d'équipes sur le territoire afin d'intervenir rapidement pour le rétablissement électrique;
- Établissement de conditions de service favorables (paiement des comptes, recouvrement) pour les clients sinistrés.

#### **Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire**

(mission Soutien technique aux municipalités) :

- Coordination de « l'opération jumelage » entre certaines grandes municipalités du Québec et les municipalités touchées par les inondations, notamment en assurant une coordination lors de la période de rétablissement et en répondant aux demandes ponctuelles grâce aux municipalités inscrites pour l'entraide municipale;
- Fourniture de l'information juridique aux municipalités;
- Offre d'aide technique en matière d'infrastructures afin d'assurer le maintien des services publics essentiels et soutenir un réseau d'échanges entre les autorités municipales et les ressources gouvernementales en génie civil;
- Coordination de l'équipe spéciale sur le réaménagement du territoire.

#### **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (mission Bioalimentaire) :**

- Réduction des risques et gestion des conséquences sur l'agriculture par la mise en place de mesures (ligne téléphonique, séances d'information, liste de transporteurs et lieux d'accueil d'animaux), appui à la gestion de la capture des poissons, inventaire des entreprises agricoles sinistrées, suivi des programmes d'aide accessibles aux producteurs agricoles notamment avec le gouvernement fédéral, etc.;
- Évaluation du risque alimentaire, inspection des aliments et disponibilité alimentaire (ligne téléphonique, liste de fournisseurs, inspection des établissements alimentaires, élimination des aliments contaminés, inventaire des entreprises de transformation alimentaire, etc.).

#### **Ministère de la Famille et des Aînés :**

- Suivi des services de garde et des services aux aînés afin que ceux-ci soient sains et sécuritaires.

**Ministère de la Santé et des Services sociaux (mission Santé) :**

- Réponse aux besoins psychosociaux des citoyens par la mise en place d'un plan de services;
- Administration de vaccins contre le tétanos aux citoyens qui le désiraient lors des soirées d'information aux citoyens et au sein des CSSS du territoire;
- Réalisation et diffusion d'une dizaine de fiches d'information sur les mesures de protection de la santé pour les citoyens, les travailleurs et les bénévoles par la Direction régionale de santé publique;
- Mise en place du plan de relève régional des effectifs.

**Ministère de la Sécurité publique (mission Aide financière, mission Soutien aux services aux personnes sinistrées et mission Soutien à l'OSCQ) :**

- Coordination de l'opération par l'ORSC et l'OSCQ. Déploiement de conseillers en sécurité civile dans toutes les municipalités touchées pour connaître leurs besoins et faire les arrimages nécessaires au CRCG;
- Administration du programme spécifique d'aide financière (séances d'information, bureaux temporaires, évaluation des dommages, émission de chèques, etc.);
- Coordination de l'équipe spéciale sur l'hébergement temporaire des sinistrés;
- Mise en place d'une équipe d'accompagnateurs en aide financière.

**Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport :**

- Suivi de la situation, notamment lors de la fermeture de l'école Alberte-Melançon (Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix) et en ce qui concerne le transport scolaire et les modifications de trajets;
- Accommodements pour la période d'examens des élèves sinistrés par la mise en place de mesures.

**Ministère des Ressources naturelles et de la Faune :**

- Déploiement de biologistes dans les zones inondées afin d'éviter des problèmes sanitaires et de protéger la faune aquatique;
- Prêt d'embarcations pour effectuer des évacuations dans les zones inondées.

**Ministère des Transports (mission Transport) :**

- Prêt de panneaux de signalisation et monitoring des routes, surveillance rigoureuse du réseau routier et des infrastructures provinciales et municipales, rehaussement de la chaussée avec du gravier, réparation de talus, création de digues de pierres, abattage d'arbres, ramassage des débris, mise en place d'un réseau de transport collectif entre la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et les hôtels de la ville de Brossard, contrôle d'accès et signalisation des chemins désignés durant la Grande Corvée.

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

(mission Eaux, matières dangereuses et résiduelles) :

- Soutien des municipalités et des MRC pour ce qui est de la gestion des matières résiduelles (sacs de sable, poissons morts, etc.) ainsi que de la gestion des matières dangereuses et accompagnement de celles-ci pour l'identification de sites de transbordement de ces matières;

- Soutien des instances municipales pour l'application de leurs règlementations pour des interventions en littoral, en rives et en plaines inondables et en ce qui a trait aux précautions à prendre en ce qui concerne l'eau potable et la gestion des eaux usées;
- Échantillonnage de la qualité de l'eau de la rivière Richelieu et de la baie Missisquoi.

### **Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation**

(mission Activités économiques) :

- Actions de communications telles que la création d'une page Web s'adressant aux entreprises sinistrées afin de mieux les accompagner;
- Accompagnement-conseil aux entreprises;
- Coordination de l'équipe spéciale d'intervention économique et création de deux groupes de travail : le groupe d'évaluation d'impact économique et le groupe de relance économique.

### **Ministère du Tourisme :**

- Contact constant avec l'Association touristique de la Montérégie concernant la problématique d'hébergement temporaire des sinistrés.

### **Régie du bâtiment du Québec :**

- Mobilisation d'une équipe pour visiter chacune des résidences touchées afin, notamment, d'informer leurs propriétaires des mesures qui devront être prises et permettre une réintégration en sécurité;
- Soutien des citoyens par la mise en place d'une trousse sur son site Web;
- Coordination de l'équipe spéciale sur la reconstruction.

### **Services Québec (mission Communication) :**

- Coordination des communications gouvernementales; organisation des points de presse, préparation des lignes de presse des porte-parole de la sécurité civile, gestion des demandes médias, production et diffusion d'information destinée aux citoyens sur le site Internet d'Urgence Québec, ainsi que par le recours à Twitter et à Facebook, production et diffusion de documents d'information divers et accompagnement de nombreux dignitaires, etc.

### **Sûreté du Québec (mission Évacuation massive, réintégration et sécurité) :**

- Sécurisation du territoire et des citoyens dans les municipalités, évacuation des résidences touchées, patrouille constante des rues des secteurs inondés ainsi que des plans d'eau, notamment en effectuant des tournées régulières dans les secteurs problématiques pour s'assurer de la sécurité des lieux et des citoyens. Lien constant avec les municipalités, les pompiers et tout autre intervenant requis pour toute action relative à la mission Évacuation massive, réintégration et sécurité.

### **Gouvernement du Canada :**

#### **Environnement Canada :**

- Expertise en météorologie diffusée aux municipalités et aux partenaires de l'ORSC et de l'OSCQ par les services météorologiques régionaux;
- Avis scientifique et avis pour les prévisions des conditions météorologiques à moyen et long terme;

- Installation d'une station météorologique mobile dans le secteur nord du lac Champlain pour faciliter le suivi et la prévision des conditions météorologiques.

**Forces canadiennes :**

- Déploiement totalisant 844 militaires en Montérégie du 6 mai au 14 juin 2011;
- Assistance aux autorités municipales et au MSP dans leurs opérations;
- Réalisation de travaux de protection des infrastructures municipales essentielles, des routes d'accès essentielles et des résidences sinistrées.

**Gendarmerie royale du Canada :**

- Patrouilles maritimes sur le lac Champlain et la rivière Richelieu pour la mise en application de l'interdiction de navigation.

**Industrie Canada :**

- Coordination, auprès des divers partenaires et membres du Comité régional des télécommunications d'urgence (CRTU), des efforts visant à assurer la protection des infrastructures de télécommunications contre les eaux et à assurer la capacité nécessaire des réseaux sans fil dans les secteurs touchés.

**Pêches et Océans Canada / Garde côtière canadienne :**

- Diffusion, par la Garde côtière canadienne (organisme de service spécial de Pêches et Océans Canada), des avis de diminution de vitesse et d'interdiction de navigation sur certaines parties de la rivière Richelieu, du lac Champlain et de la baie Missisquoi.

**Sécurité publique Canada :**

- Coordination de l'intervention du gouvernement du Canada et suivi des requêtes du MSP auprès des MO fédéraux concernés, notamment dans le cas des demandes d'aide officielles auprès des FC et de la diffusion des avis d'interdiction de navigation.

**Organisme non gouvernemental :**

**Croix-Rouge :**

- Gestion des centres d'accueil et d'information (CAI) situés à Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Blaise, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Basile, Iberville et Saint-Georges-de-Clarenceville;
- Lancement d'une collecte de fonds permettant l'élaboration d'un programme d'aide de rétablissement et de reconstruction en complémentarité avec l'assistance financière gouvernementale;
- Mise en place d'un programme d'hébergement temporaire en hôtel, motel et roulotte (sous-comité de l'OSCQ sur l'hébergement temporaire);
- Ouverture d'un bureau temporaire à Saint-Jean-sur-Richelieu le 1<sup>er</sup> août et service de repérage et d'accompagnement pour les familles en difficulté.

## **Conclusion**

L'ampleur des inondations en Montérégie a nécessité l'activation de quatorze missions du PNSC pour répondre aux besoins des sinistrés, alors que certains défis ont nécessité la mise en place de nouveaux outils, de nouveaux programmes et de nouvelles façons de faire.

Les dommages causés par les inondations ont donné lieu à de nouveaux enjeux liés notamment à la réintégration des citoyens sinistrés. À cet effet, un travail colossal de coordination interministériel a été accompli par les partenaires de l'OSCQ pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins des municipalités et des citoyens avec la création de quatre équipes spéciales qui ont réalisé de nombreux travaux en ce sens.

À l'échelle régionale, l'organisation des rencontres sur la réintégration et la coordination des journées de nettoyage sont également des innovations de l'ORSC de la Montérégie ayant reçu l'aval des partenaires de l'OSCQ.

La mise en place d'un programme d'aide financière spécifique pour les inondations du printemps 2011 a permis de compenser les importantes pertes occasionnées par ces inondations.

Les inondations printanières de 2011 en Montérégie ont mobilisé des intervenants de tous les paliers gouvernementaux. En plus de l'implication active de 16 MO provinciaux et de 6 MO fédéraux à la gestion de ce sinistre, 45 municipalités ont offert leurs services pour venir en aide aux municipalités touchées. L'accomplissement de leur mandat aura représenté un extraordinaire travail de coordination et de concertation.



## **Annexe 1**

### **Les quatre équipes spéciales**

La concertation des membres de l'OSCQ a mis en évidence des enjeux liés au réaménagement du territoire, à la reconstruction, à l'hébergement temporaire des sinistrés et à l'organisation de la relance économique, ce qui a mené à la création de quatre équipes spéciales.

#### **Équipe spéciale sur l'hébergement temporaire :**

Cette équipe est coordonnée par le MSP et est composée de représentants du MESS, du MTO, de la SÉPAQ, de la SHQ et de la Croix-Rouge.

Les principales activités effectuées sont les suivantes :

- Élaboration d'une liste de fournisseurs d'hébergement temporaire, estimation de coûts et de la disponibilité des solutions d'hébergement et validation avec des associations de leur collaboration éventuelle dans la recherche de solutions;
- Sondages auprès des 9 municipalités les plus touchées;
- Rédaction d'un document d'information destiné aux municipalités et aux sinistrés et définissant les solutions d'hébergement offertes;
- Administration par la Croix-Rouge d'un sondage auprès des sinistrés encore hébergés pour leurs soins, pour définir les besoins d'hébergement à long terme (2 mois et plus);
- Partenariat entre le MSP et la Croix-Rouge pour la gestion logistique des offres d'hébergement temporaire (roulottes, hôtels, etc.);
- Mise à jour hebdomadaire de la situation des personnes hébergées par la Croix-Rouge, avec un suivi auprès de l'équipe d'analystes du MSP de Saint-Jean-sur-Richelieu (gestion de la réintégration de résidence et des allocations de départ);
- Recherche de solutions à plus long terme (12 mois) pour les sinistrés en attente de la reconstruction de leur résidence (exemple : location de logements gérés par la Croix-Rouge).

#### **Équipe spéciale sur le réaménagement du territoire :**

Cette équipe est coordonnée par le MAMROT et est composée de représentants du MAPAQ, du MDDEP, du MRNF, du MSP, du MSSS, du MTQ, de la RBQ et du SCT.

Les principales activités effectuées sont les suivantes :

- Présentation d'un mémoire au Conseil des ministres faisant état de différents scénarios de réaménagement du territoire;
- Annonce le 22 juin 2011 par le premier ministre que le gouvernement autorisera les propriétaires sinistrés lors des inondations du printemps 2011, dont les résidences principales sont détruites, à reconstruire avec immunisation, dans un délai prescrit, dans la zone inondable 2-20 ans;
- Organisation, par le Comité régional de réaménagement du territoire, d'une tournée des 18 municipalités et des 4 MRC visées par les inondations afin de faire le point sur les orientations gouvernementales retenues, de recueillir les commentaires, d'apporter, au

besoin, une assistance technique et de faire un portrait de la situation en ce qui concerne les reconstructions demandées en zone inondable 2-20 ans;

- Présentation d'un mémoire au Conseil des ministres faisant état de trois scénarios de mise en œuvre, dont la zone d'intervention spéciale (ZIS) est le scénario retenu, et adoption, le 17 août 2011, d'un projet de décret portant sur la ZIS dont la publication à la *Gazette officielle* a eu lieu le 19 août;
- Tenue les 6, 7 et 8 septembre 2011 des consultations publiques prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme par le MAMROT, en collaboration avec le MSP et le MDDEP, sur le projet de décret de la ZIS qui a été adopté le 21 septembre et publié à la *Gazette officielle* le 23 septembre 2011;
- Sous la coordination de la direction régionale du MAMROT visée, un comité technique composé de représentants gouvernementaux et des MRC concernées se charge de faire un suivi des orientations proposées et d'apporter, au besoin, un soutien aux municipalités. Les objectifs du Comité sont les suivants :
  - Fournir, au besoin, une assistance technique aux municipalités durant la période de rétablissement;
  - Faire le point sur les problématiques soulevées par l'application du décret et trouver des pistes de solution;
  - Faire un suivi de la mesure d'exception;
  - Colliger et fournir de l'information conformément aux ententes internationales sur la gestion du bassin versant du lac Champlain.

### **Équipe spéciale sur la reconstruction :**

Cette équipe est coordonnée par la RBQ et est composée de représentants de la CCQ, de la CSST, du MESS, du MSP, du ministère du Travail, du SCT et de la SHQ.

Les principales activités effectuées sont :

- Conception d'un dépliant sur les consignes de sécurité à adopter dans le cadre du retrait des eaux et sur l'importance que les travaux liés à la démolition, la rénovation ou la construction soient réalisés par des entrepreneurs qualifiés, ayant la licence appropriée;
- Visites de résidences sinistrées par 40 inspecteurs de la RBQ et sensibilisation des occupants aux règles de sécurité à respecter et à l'importance de faire affaire avec des entrepreneurs qui ont obtenu une licence auprès de la RBQ;
- Mise à la disposition des citoyens d'une liste d'entrepreneurs qui se sont engagés à être disponibles pour effectuer des travaux de qualité (nettoyage, rénovation ou reconstruction), à juste prix (RBQ de concert avec la Commission de la construction du Québec et les différentes associations de l'industrie de la construction);
- Élaboration de questions/réponses à l'intention des préposés aux renseignements et du Centre relation clientèle de la RBQ et du personnel sur le terrain. Ouverture d'un bureau permanent de la RBQ en Montérégie le 29 juin afin de permettre aux citoyens d'avoir accès à un représentant de la RBQ dans la région;
- Révision du site Web de la RBQ et conception d'une trousse à l'intention des citoyens afin de leur faciliter la tâche lors de la réintégration de leur domicile et de sa rénovation ou reconstruction. On trouve dans la trousse des consignes de sécurité et des procédures à suivre après le retrait des eaux, de l'information sur le nettoyage et la décontamination, des listes de tarifs, de l'information concernant les soumissions et les contrats;

- Réalisation et mise à la disposition du citoyen de listes d'entrepreneurs disponibles et engagés à faire des travaux de nettoyage, rénovation ou reconstruction aux conditions énoncées par la ministre du Travail (service de qualité, dont le coût n'est pas surélevé en raison de la situation d'urgence).

### **Équipe spéciale d'intervention économique**

Cette équipe est coordonnée par le MDEIE et est composée de représentants du Centre local de développement Haut-Richelieu, d'Investissement Québec, du MAPAQ, du MESS, du MFQ, du MSP et du MTO.

L'équipe spéciale d'intervention économique (ESIE) a mis en place deux groupes de travail : le Groupe d'évaluation des impacts économiques (GEIE) et le Groupe relance économique (GRE) :

- Le GEIE, après avoir effectué un sondage auprès des entreprises sinistrées, a déposé son rapport d'évaluation d'impact économique au GRE ainsi qu'à l'ESIE en juillet. Le GEIE a finalisé son rapport bilan et l'a déposé à la rencontre de l'ESIE en décembre;
- Le GRE a procédé à un inventaire des programmes existants de chacun des ministères et organismes concernés. Aussi, une liste de tous les projets d'entreprises porteurs, ainsi que des projets structurants pour la relance économique de la zone sinistrée a été établie. Une priorisation de ces projets a été faite et un réseau express de partenaires a été mis en place pour soutenir la réalisation de certains de ces projets.